Afrique occidentale

Faits marquants

 Quelque 43 000 réfugiés libériens et plus de 51 000 Libériens déplacés à l'intérieur de leur pays ont regagné leurs localités d'origine, de même que quelque 10 000 Nigérians réfugiés au Cameroun. L'UNHCR a également aidé 2 400 Togolais réfugiés au Bénin à regagner leur pays.

 Des Libériens réfugiés en Sierra Leone et en Guinée, ainsi que des Sierra-Léonais réfugiés en Guinée et au Libéria, ont été autorisés à s'intégrer sur place.

 L'UNHCR a aidé les gouvernements à améliorer leurs systèmes d'asile, soit par des apports sur le plan législatif, soit par un renforcement des institutions chargées des questions d'asile.

L'Organisation s'est officiellement engagée auprès des déplacés internes ivoiriens et libériens, dans le cadre de la réponse interorganisations aux problèmes de déplacement interne.

 L'UNHCR a été en mesure de réduire progressivement certaines opérations, en confiant la responsabilité des activités à des partenaires de développement et aux autorités locales.

Environnement opérationnel

En 2006, la stabilité relative de la plupart des pays d'Afrique occidentale a permis des avancées dans la recherche de solutions durables. Au Libéria, les opérations de rapatriement librement consenti ont régulièrement progressé. Après la consolidation du processus de réconciliation au Togo, les perspectives de rapatriement se sont améliorées pour les réfugiés togolais, et beaucoup ont

Bénin

Burkina Faso

Cameroun

Cap-Vert

Côte d'Ivoire

Gambie

Ghana

Guinée

Guinée-Bissau

Libéria

Mali

Niger

Nigéria

Sénégal

Sierra Leone

Togo



déjà spontanément regagné leur pays en 2006. L'UNHCR a continué à examiner les conditions de l'intégration sur place de groupes résiduels de réfugiés, en particulier de Libériens demeurés en Guinée, en Sierra Leone et au Nigéria, et de Sierra-Léonais en Guinée, en Gambie et au Libéria. L'Organisation a tenté d'obtenir la réinstallation de certains réfugiés à des fins de protection, tout en facilitant les mouvements de rapatriement librement consenti en cours.

Malgré certaines évolutions positives, la région a connu en 2006 des conflits qui ont entraîné des déplacements de populations. Les combats dans la région de Casamance au Sénégal ont chassé plus de 6 000 personnes en Gambie. La recrudescence des combats entre les groupes rebelles et

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR (en milliers)
Afrique occidentale

1 000

800

400

Réfugiés Demandeurs Rapatriés Autres d'asile

1" janvier 2006

31 décembre 2006

les forces armées au nord de la République centrafricaine a provoqué l'afflux de 25 000 réfugiés au Cameroun. Quelque 709 000 personnes sont toujours déplacées sur le territoire de la Côte d'Ivoire, où la situation demeure très instable. Dans le même temps, la détérioration de la situation politique et économique dans la Guinée voisine a généré des tensions sociales, qui se sont concrétisées dans des manifestations hostiles au Gouvernement et des grèves récurrentes, touchant l'ensemble du pays.

L'UNHCR a actualisé ses plans d'urgence et renforcé ses dispositifs de réponse aux situations de crise en prévision de nouveaux afflux de réfugiés. Les flux migratoires mixtes ont pris des proportions considérables, en particulier au Mali et au Sénégal.

Réalisations et impact

En 2006, l'UNHCR a poursuivi l'initiative d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité dans ses opérations au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali, au Libéria et au Sénégal. Des évaluations participatives ont été organisées afin de mieux appréhender les problèmes des réfugiés. Dans certains pays, ces évaluations ont permis à l'UNHCR de traiter plus efficacement de nombreux problèmes relatifs à la protection : exploitation sexuelle des jeunes filles réfugiées, travail des enfants, discrimination contre les personnes séropositives ou malades du SIDA et prostitution des adolescentes.

Un projet régional en faveur des Libériens réfugiés en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Sierra Leone a permis d'identifier les adolescents vulnérables et de leur prodiguer une aide sous forme de cours d'alphabétisation, de formations professionnelles et de programmes de sensibilisation au

thème du VIH et du SIDA. Au Ghana, l'UNHCR a contribué à la mise en place d'un comité d'action des réfugiés et d'un réseau d'entraide psychosociale pour les victimes de violences sexuelles et sexistes au camp de Buduburam.

Dans le cadre du projet de Renforcement des capacités de protection, l'UNHCR a créé deux centres communautaires au Bénin et un autre au Burkina Faso pour accueillir les bureaux de plusieurs organisations de réfugiés. Le projet d'enregistrement PROFILE a été lancé dans tous les pays d'Afrique occidentale, à l'exception du Mali et de la Gambie. Les opérations de vérification ont confirmé que la réduction progressive de l'aide directe aux réfugiés contribuait à atténuer les tensions entre la population réfugiée et les communautés d'accueil.

L'UNHCR a contribué à l'offre de soins préventifs et curatifs pour la rougeole, le paludisme, les infections respiratoires aiguës et la dysenterie. L'Organisation a également veillé à la prise en charge des problèmes de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans. En revanche, la normalisation de l'approche en matière de services de santé pour les réfugiés urbains et les déplacés internes s'est avérée difficile.

En Afrique occidentale, le taux de scolarisation moyen des enfants réfugiés vivant dans les camps et dans les zones d'installation était de 74 pour cent. Si l'objectif de parité totale n'a pas pu être atteint, en particulier dans les dernières années d'école primaire, l'écart entre les effectifs de filles et de garçons dans les premières années de scolarisation est pratiquement comblé. Au niveau secondaire, environ 47 pour cent des adolescents (mais seulement 22 pour cent des adolescentes) allaient à l'école. En 2006, plus de 170 étudiants réfugiés (environ 72 femmes et 98 hommes) ont bénéficié du programme de bourses universitaires allemand DAFI en Afrique occidentale.

L'UNHCR a organisé en 2006 le rapatriement de 43 000 Libériens réfugiés dans les pays de la sous-région. Par ailleurs, plus de 51 300 Libériens déplacés à l'intérieur de leur pays ont reçu une aide pour regagner leurs localités d'origine et les 35 camps de déplacés internes au Libéria ont tous été fermés. À mesure que les initiatives de réconciliation progressaient au Togo, les réfugiés ont commencé à regagner spontanément le pays. L'UNHCR a pris en charge les frais de voyage d'environ 2 400 réfugiés rentrés au Togo en 2006.

Initiatives régionales axées sur les solutions durables

Des missions ont été détachées en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria pour analyser le cadre légal et socio-économique de l'intégration sur place et aider les bureaux extérieurs à préparer les stratégies d'intégration pour 2007 et au-delà. Ces missions se sont assurées de l'engagement des gouvernements en faveur de l'intégration sur place. Dans ce contexte, les protocoles régionaux offrent un large cadre pour l'intégration sur place, car ils attestent

le droit d'établir sa résidence dans un pays dès lors que certaines conditions sont remplies.

En Sierra Leone, la Commission nationale pour l'action sociale, principal homologue de l'UNHCR dans le pays, a dirigé le processus d'intégration sur place et a entamé d'importantes négociations préliminaires avec les communautés de réfugiées et les autorités locales, notamment avec les « paramount chiefs » (chefs coutumiers). L'UNHCR a également facilité le rapatriement de plus de 10 000 Nigérians réfugiés au Cameroun. Au moment de la rédaction du présent rapport, un programme de réintégration était en cours d'exécution, en coopération avec le Gouvernement du Nigéria et des institutions des Nations Unies.

L'UNHCR a assuré la coordination des secteurs placés sous sa responsabilité dans le cadre de la réponse interorganisations aux problèmes de déplacement interne. Au Libéria, le Haut Commissariat a décelé certaines insuffisances dans le système national de protection. Il prévoit d'y remédier en aidant les institutions nationales à adhérer aux principes internationaux. Après le retour des déplacés internes dans leurs communautés d'origine, le Secteur des abris d'urgence a concentré ses activités dans les zones de retour pour faciliter la réintégration.

Contraintes

Les difficultés socio-économiques ont constitué une source de préoccupation majeure pour les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR en Afrique occidentale. De nombreux réfugiés et rapatriés qui ont cherché à s'installer sur place ou à se réintégrer dans leurs communautés d'origine sans l'aide de l'UNHCR se sont retrouvés dans une situation difficile. Quelque 44 000 réfugiés urbains ont particulièrement souffert de la conjoncture économique défavorable qui caractérisait la sous-région.

Les mesures d'austérité prises par l'UNHCR en 2006 ont pénalisé la plupart des opérations et réduit le niveau de certains services élémentaires fournis aux réfugiés, qui était parfois inférieur aux normes minimales de protection et d'assistance. Si la réallocation des ressources a permis de combler certains des manques les plus criants, des insuffisances demeuraient en particulier dans le domaine de l'aide aux réfugiés urbains et dans les secteurs de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR en **Côte d'Ivoire**, au **Ghana**, en **Guinée**, au **Libéria** et en **Sierra Leone** sont décrites dans des chapitres distincts.

En 2006, le bureau de l'UNHCR au Bénin a répondu aux besoins de plus de 19 600 réfugiés au Bénin même, au Burkina Faso, au Niger et au Togo. Les programmes



Réfugiés togolais dans le camp de Comé, au Bénin.

d'assistance du Haut Commissariat ont porté principalement sur le rapatriement, l'intégration sur place et l'autosuffisance ; en ce qui concerne ce dernier volet, les objectifs ont été difficiles à atteindre en raison d'une conjoncture socio-économique défavorable. Afin d'encourager l'indépendance des réfugiés, l'UNHCR a accordé la priorité à l'éducation, à l'apprentissage, à la formation professionnelle, aux programmes de bourses et aux mécanismes de microcrédit. Le rapatriement librement consenti des réfugiés togolais et la réinstallation des personnes qui avaient des besoins particuliers ont continué de poser problème.

Bien que le Gouvernement du Togo ait mis en place un plan pour le retour des réfugiés togolais, et malgré les espoirs de pacification suscités par l'instauration du dialogue politique dans ce pays, l'UNHCR a dû venir en aide aux Togolais réfugiés au **Bénin** tout au long de l'année 2006. En effet, bon nombre d'entre eux ne pouvaient envisager de rentrer dans leur pays. L'Organisation a offert une protection et une assistance matérielle dans les secteurs des vivres, de l'eau et de l'assainissement, des abris, de la santé et de l'éduction à plus de 9 000 réfugiés togolais dans les camps de Comé et d'Agamé.

Au cours du premier trimestre 2006, la situation est restée tendue entre la communauté d'accueil et les réfugiés. À Agamé, les tensions ont culminé en février : pendant deux jours, de violents affrontements et des pillages ont causé des dommages importants aux infrastructures du camp. Afin d'encourager des relations harmonieuses entre les deux communautés et de préparer l'intégration sur place des réfugiés qui choisiront de ne pas regagner leur pays, l'UNHCR a réhabilité des maisons, des structures administratives et médicales et des points d'eau dans la communauté locale, ainsi que le système électrique du camp d'Agamé. L'agrandissement d'une école locale et la construction d'une halle de marché ont également contribué à apaiser la situation entre les deux communautés.

La population du camp a décliné après les événements de février, quelque 2 400 réfugiés (selon les estimations) ayant regagné spontanément le Togo. Le camp de Comé a été fermé en août 2006. Des progrès significatifs ont été accomplis dans l'enregistrement des réfugiés togolais dans le cadre du projet PROFILE, ce qui a permis d'améliorer la protection des réfugiés grâce à la délivrance de cartes d'identité électroniques. D'autres programmes portant sur la formation professionnelle, des projets de génération de revenus et des bourses d'enseignement primaire et secondaire ont été poursuivis.

Le bureau de l'UNHCR au Bénin a offert une protection et une assistance à quelque 2 500 autres réfugiés, originaires pour la plupart d'Afrique centrale, ainsi qu'à plus de 1 300 demandeurs d'asile. Tous les réfugiés séropositifs ou malades du SIDA ont reçu des traitements gratuits, et des campagnes de sensibilisation au problème du VIH et du SIDA ont été organisées chaque semaine. Deux centres communautaires ont été ouverts. Les réfugiés ont également reçu des formations sur la prévention de la violence sexuelle et sexiste ainsi que sur les besoins de protection particuliers des femmes. Tous les enfants réfugiés ont bénéficié d'un enseignement primaire, secondaire ou professionnel. Dix-neuf bourses universitaires ont été accordées à des étudiants dans le cadre du programme DAFI.

En 2006, sur 582 demandeurs d'asile, 182 ont obtenu le statut de réfugié. L'UNHCR a aidé quelque 113 réfugiés à regagner la République du Congo, le Burundi et le Tchad, et 48 personnes ont été réinstallées au Canada, aux États-Unis, en Norvège, en Suède et aux Pays-Bas.

En 2006, le **Burkina Faso** accueillait quelque 500 réfugiés et 700 demandeurs d'asile originaires de pays d'Afrique centrale. Les objectifs initialement définis en matière de protection internationale n'ont pas pu être réalisés. En effet, la présidence de la Commission nationale pour les réfugiés est restée longtemps vacante, ce qui a retardé les travaux sur les questions relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

La Commission nationale d'éligibilité n'était pas opérationnelle en 2006, lorsque 305 nouveaux demandeurs d'asile sont arrivés dans le pays. Les longs délais d'attente ont accru la vulnérabilité des demandeurs d'asile, qui ont en conséquence eu besoin de davantage d'assistance.

En 2006, la délégation de l'UNHCR au **Cameroun** a offert une protection et une assistance à plus de 11 700 réfugiés urbains, originaires pour la plupart d'Afrique centrale, et à quelque 23 400 réfugiés nigérians et centrafricains installés en milieu rural. À la fin de l'année 2006, en sus des réfugiés urbains, plus de 4 100 demandeurs d'asile attendaient que leur statut soit déterminé.

La Loi sur les réfugiés adoptée par le Parlement en 2005 n'a toujours pas été mise en application. L'UNHCR est chargé de la détermination du statut de réfugié et de la délivrance de certificats aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. En 2006, 6 400 cas ont été traités et 1 415 personnes ont obtenu le statut de réfugié. En 2006, la durée moyenne de la procédure de détermination du statut est passée de 12 à 6 mois et tous les dossiers des réfugiés ont été transférés dans la base de données d'enregistrement *ProGres*.

Après le rapatriement de plus de 50 pour cent de la population réfugiée originaire du Nigéria, quelque 2 900 personnes ont choisi de rester au **Cameroun**. L'UNHCR a réhabilité et/ou reconstruit 12 écoles, au bénéfice des réfugiés et de la communauté d'accueil. Bien que les réfugiés soient socialement intégrés, le cadre juridique de leur intégration sur place reste flou. L'UNHCR a tenté de convaincre le Gouvernement de délivrer des cartes d'identité aux réfugiés, car ils n'ont pour seuls documents que les cartes de rationnement qui leur ont été remises en 2003.

En raison de la dégradation de la situation en République centrafricaine et suite à des rapports faisant état d'une augmentation du nombre de réfugiés arrivant à l'est du Cameroun, en juillet, l'UNHCR et le Gouvernement camerounais ont mené une mission pour évaluer conjointement la situation à la frontière. À l'issue de cette mission, l'Organisation a lancé un projet d'assistance d'urgence et a enregistré quelque 20 400 réfugiés.

En 2006, l'UNHCR a continué à assister les réfugiés urbains, en mettant l'accent sur l'autosuffisance et l'amélioration du bien-être des personnes ayant des besoins particuliers, y compris sur l'accès à un traitement régulier pour les personnes séropositives et malades du SIDA. La dimension économique de l'intégration sur place continue de poser problème car les possibilités d'emploi sont très limitées au Cameroun. En conséquence, l'UNHCR a renforcé son programme de microcrédit, malgré des taux de remboursement très faibles. Afin d'améliorer cette situation, un accord de partenariat a été signé avec une coopérative de microcrédit pour renforcer le suivi du programme de microprêts de l'UNHCR.

La **Gambie** accueillait quelque 13 500 réfugiés, originaires pour la plupart du Sénégal, du Libéria, de la Sierra Leone et de pays d'Afrique centrale. L'UNHCR a aidé le Gouvernement à leur offrir une protection et a décidé de ne pas fermer son bureau à Banjul en raison de l'afflux soudain de plus de 6 000 réfugiés fuyant les conflits en cours en Casamance, au Sénégal.

Les réfugiés sénégalais se sont installés pour la plupart avec les familles gambiennes dans plus de 43 villages situés le long de la frontière sénégalaise. Ils ont bénéficié d'interventions d'urgence dans les secteurs des vivres, de l'eau, des abris, de la santé et de l'assainissement. En septembre, l'Organisation a mené des opérations d'enregistrement des réfugiés sénégalais et le PAM a commencé à distribuer des rations alimentaires mensuelles en novembre.

Par ailleurs, l'UNHCR a fourni des protections périodiques aux femmes réfugiées, a financé la scolarisation d'enfants réfugiés dans le primaire et le secondaire et a accordé des microprêts à une centaine de réfugiés. Le Centre d'orientation des réfugiés a dispensé des formations gratuites en informatique ; 36 étudiants ont obtenu leur diplôme en 2006.

En raison de fréquents changements au sein du personnel de l'homologue gouvernemental de l'UNHCR en Gambie,

l'absence de suivi institutionnel par le partenaire national s'est fait durement sentir : une formation prévue sur la protection internationale n'a pas pu avoir lieu et le projet de loi sur les réfugiés n'a pas été promulgué. Le département de l'Immigration gambien a reçu un soutien financier pour imprimer 1 000 cartes d'identité pour les réfugiés, et la plupart ont été distribuées.

L'UNHCR a travaillé en étroite collaboration avec les pouvoirs publics pour traiter les cas de plus de 300 Gambiens renvoyés d'Espagne et du Maroc. L'Organisation a surveillé le traitement de ces rapatriés.

En 2006, la **Guinée Bissau** accueillait quelque 7 800 réfugiés, installés pour la plupart en milieu rural et originaires de la région sénégalaise de Casamance, de la Sierra Leone, du Libéria et de Côte d'Ivoire. L'Organisation supprime progressivement l'assistance aux réfugiés et les encourage à acquérir plus d'autonomie. Des comités de réfugiés dans les zones rurales et urbaines ont été associés aux activités de promotion de l'autosuffisance. Des programmes éducatifs et d'apprentissage technique sur le microcrédit agricole et l'élevage ont été dispensés à 442 réfugiés. Les réfugiés avaient accès à des services de santé publique et à d'autres services similaires dans les camps.

Dans le cadre du programme de rapatriement, 23 réfugiés ont regagné le Libéria. L'UNHCR a continué à prôner l'adoption de la Loi sur les réfugiés. Avec le soutien de l'Organisation, les autorités ont traité 386 demandes d'asile et ont accordé le statut de réfugié à 215 personnes.

Au **Mali**, l'UNHCR entendait aider quelque 10 500 réfugiés vivant en milieu urbain et rural à devenir autosuffisants. Les Mauritaniens constituent le principal groupe de réfugiés dans le pays (6 000 personnes) ; les autres groupes sont originaires pour la plupart de Côte d'Ivoire, du Libéria et de divers pays d'Afrique centrale. En 2006, l'UNHCR a contribué au développement des capacités de protection juridique de la Commission nationale chargée des réfugiés ainsi que des forces de police opérant dans les zones situées à proximité des frontières guinéenne et ivoirienne. L'intégration sur place des réfugiés s'est poursuivie sur le site de Faragouaran. Au cours de la saison agricole, les réfugiés ont cultivé huit hectares de maïs, d'arachides et d'autres plantes vivrières.

Le bureau de Bamako a reçu près de 2 000 demandeurs d'asile, traité 111 demandes et accordé le statut de réfugié à 48 personnes. L'écart entre le nombre de demandeurs d'asile et le nombre demandes traitées tient au fait que de nombreux demandeurs d'asile avaient quitté le pays avant même que leur demande ne soit examinée. La plupart avaient migré vers le nord. Quarante-cinq réfugiés ont été réinstallés au Canada, en Suède et aux États-Unis. Des bourses d'enseignement ont été accordées à 266 réfugiés. Les activités de sensibilisation sur les thèmes de la violence sexuelle et sexiste ainsi que du VIH et du SIDA ont touché un large public. Quatre réfugiés libériens et quatre réfugiés angolais ont été rapatriés.

En 2006, le Niger accueillait 317 réfugiés et 20 demandeurs d'asile. En raison du faible nombre de demandes, la Commission nationale d'éligibilité ne s'est réunie qu'une fois dans l'année. Au cours de cette session, elle a examiné dix demandes d'asile et accordé le statut de réfugié à quatre requérants. Un comité de recours a été officiellement créé en mars 2006 mais n'a pas pris ses fonctions, faute d'un nombre suffisant de membres ayant reçu une formation adéquate. L'UNHCR a subventionné des soins médicaux et offert un enseignement primaire et secondaire aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Des campagnes de sensibilisation sur les risques du VIH et du SIDA ont été organisées à l'intention de la population réfugiée, et des protections périodiques ont été distribuées aux femmes. Au cours de l'année, un réfugié a été rapatrié en Côte d'Ivoire, et quatre familles ont été réinstallées aux États-Unis, aux Pays-Bas et au Canada.

Au **Nigéria**, l'UNHCR a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement pour protéger et assister quelque 10 000 réfugiés et demandeurs d'asile à Lagos et dans l'État d'Ogun. L'Organisation s'est également efforcée de faciliter la réintégration de quelque 10 400 Nigérians rapatriés du Cameroun dans l'État de Taraba.

En 2006, les opérations de l'UNHCR se sont concentrées sur la recherche de solutions durables au sort des réfugiés, principalement par le biais du rapatriement librement consenti et l'intégration sur place pour les réfugiés demeurés dans le pays. Les activités clés de l'Organisation ont porté sur la protection et sur le renforcement des capacités des autorités locales dans le domaine de la détermination du statut de réfugié.

En 2006, quelque 900 réfugiés libériens et sept réfugiés sierra-léonais ont regagné leur pays, et plus de 1 600 Sierra-Léonais ont reçu une aide pour s'intégrer sur place. Au total, 172 réfugiés ont été réinstallés au Canada et aux États-Unis. Par ailleurs, l'UNHCR a lancé une initiative d'intégration sur place pour les réfugiés résidant au camp d'Oru, impliquant notamment la réinstallation à l'extérieur du camp. Les deux tiers des réfugiés du camp avaient été réinstallés à la fin de l'année 2006.

L'UNHCR et neuf autres institutions des Nations Unies ont signé un accord en octobre 2006 pour une intervention conjointe dans l'État de Taraba, en conformité avec les objectifs du Millénaire pour le développement et la Stratégie nationale de maîtrise et de développement économiques. Le but est de désamorcer les conflits ethniques récurrents dans cet État en encourageant la paix et la réconciliation, notamment par une aide destinée à la fois aux rapatriés et à la communauté d'accueil.

Dans le cadre de sa coopération avec la Communauté économique des États d'Afrique occidentale (CEDEAO), l'UNHCR a œuvré à l'application du Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement, dans le contexte des mesures de protection et d'intégration sur place des réfugiés, des déplacés internes et des rapatriés. Ces efforts sont destinés à réduire les mouvements clandestins en Afrique occidentale. En 2006, l'UNHCR et la CEDEAO ont signé un

accord sur la création d'une équipe d'intervention d'urgence au sein de l'organisme régional, ainsi que sur la formation de ses membres. La tâche de cette équipe consistera à coordonner la réponse aux crises transfrontalières dans la sous-région.

Le bureau de l'UNHCR au **Sénégal** a coordonné les opérations en Gambie, en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal. Le Sénégal accueillait 23 200 réfugiés, originaires pour la plupart de Mauritanie, et 2 400 demandeurs d'asile. L'UNHCR et ses partenaires locaux se sont concentrés sur le renforcement de l'autosuffisance des réfugiés. Les activités dans ce cadre ont porté sur la formation professionnelle, la génération de revenus, l'accès aux soins de santé et l'éducation. Dix-neuf réfugiés ont été rapatriés et 300 autres, principalement des Mauritaniens, des Ivoiriens et des Libériens, ont été réinstallés aux États-Unis et au Royaume-Uni.

En dépit d'efforts répétés, la recherche de solutions au sort des Mauritaniens réfugiés de longue date au Mali et au Sénégal a peu progressé. L'Organisation a examiné la possibilité d'un recensement pour établir le profil de cette population mais, en raison de problèmes d'ordre électoral, les autorités sénégalaises ont rejeté cette proposition.

L'immigration clandestine, notamment les flux mixtes de réfugiés et de migrants économiques, du fait de leur impact potentiellement négatif sur le régime d'asile, ont été une source de préoccupation pour l'UNHCR. L'Organisation s'est également inquiétée des conséquences humanitaires de l'escalade de la violence en Casamance. Le déploiement des forces armées sénégalaises le long de la frontière sud a entraîné des affrontements réguliers avec le Mouvement démocratique de Casamance et a mis fin aux espoirs de rapatriement des réfugiés sénégalais dans un avenir proche.

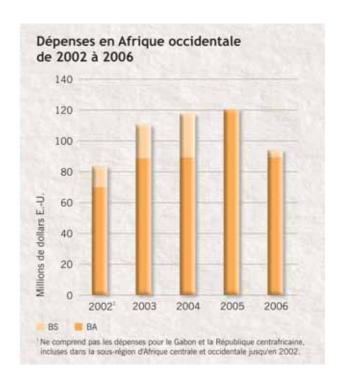
En 2006, le **Togo** accueillait 6 000 réfugiés, dont environ 5 000 réfugiés ruraux originaires du Ghana qui se sont intégrés sur place au nord du pays, et 400 demandeurs d'asile. L'UNHCR a assisté les réfugiés urbains et les demandeurs d'asile en leur offrant une éducation primaire et secondaire ainsi que des formations professionnelles. Environ 75 pour cent des étudiants ont été reçus à leurs examens et dix personnes ont trouvé des emplois à l'issue de leur formation professionnelle. Dix-huit réfugiés ont regagné leur pays et 59 demandeurs d'asile ont obtenu le statut de réfugié.

L'UNHCR a également formé des fonctionnaires à la protection des réfugiés, des déplacés internes et des rapatriés. L'Organisation a contribué au renforcement des capacités des autorités togolaises et du Haut commissariat aux rapatriés et à l'action humanitaire, l'organisme nouvellement institué pour s'occuper des questions de déplacés internes et de rapatriés. L'UNHCR a resserré son partenariat avec l'Union européenne au Togo pour garantir que certaines régions de retour bénéficient des programmes de développement de l'UE. Le Gouvernement a également lancé de nombreuses initiatives pour promouvoir le retour des réfugiés, et l'UNHCR a enregistré 2 400 rapatriés togolais. Un programme de réintégration mis en place pour la population rapatriée comprenait des activités génératrices de revenus et des allocations d'apprentissage et de logement.

Informations financières

Les activités sous-régionales menées en Afrique occidentale ont continué de susciter l'intérêt des donateurs, en dépit du plafonnement du budget global de l'UNHCR en 2006. La réduction des capacités de programmation qui en a résulté a conduit le Haut Commissariat à établir des priorites pour ses activités de protection et d'assistance. Le programme de rapatriement librement consenti des Libériens réfugiés dans les pays limitrophes a bénéficié, comme précédemment, d'un financement généreux.

Les dépenses supplémentaires de l'UNHCR en Afrique occidentale ont augmenté régulièrement de 2002 à 2004 pour retomber en 2005. À partir de l'année 2002 et tout au long de l'année 2003, le Haut Commissariat a prodigué des secours d'urgence aux rapatriés libériens en provenance de Côte d'Ivoire, transféré des rapatriés libériens du camp de Kouankan au camp d'Albadaria, situé en Guinée, et offert une aide aux Ivoiriens réfugiés en Guinée. En 2004, les programmes supplémentaires ont été orientés sur le rapatriement des réfugiés libériens et sur le retour des déplacés internes libériens. Les dépenses engagées au titre du programme sous-régional ont augmenté en 2005, en raison de l'intégration des activités sus-mentionnées dans le programme annuel. En 2006, l'UNHCR a exécuté deux programmes supplémentaires pour offrir protection et assistance aux déplacés internes libériens et ivoiriens.



Budget et dépenses (dollars EU.)								
	Budget final			Dépenses				
Pays	Budget- programme annuel	Budget- programme supplémentaire ¹	Total	Budget- programme annuel	Budget- programme supplémentaire ¹	Total		
Bénin	2 896 651	0	2 896 651	2 001 788	0	2 001 788		
Cameroun	2 406 807	0	2 406 807	1 925 848	0	1 925 848		
Côte d'Ivoire	9 226 671	1 148 236	10 374 907	7 520 823	407 986	7 928 810		
Gambie	881 749	0	881 749	654 465	0	654 465		
Ghana	11 226 703	0	11 226 703	8 993 309	0	8 993 309		
Guinée	14 461 680	0	14 461 680	11 609 762	0	11 609 762		
Libéria	39 962 706	12 886 542	52 849 248	34 099 419	4 443 181	38 542 600		
Nigéria	4 077 843	0	4 077 843	3 317 197	0	3 317 197		
Sénégal	2 282 252	0	2 282 252	1 456 221	0	1 456 221		
Sierra Leone	17 056 087	0	17 056 087	14 072 996	0	14 072 996		
Togo	80 898	0	80 898	63 514	0	63 514		
Projets régionaux ²	4 000 678	0	4 000 678	3 526 903	0	3 526 903		
Total	108 560 725	14 034 778	122 595 503	89 242 244	4 851 167	94 093 411		

N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses indirectes de l'UNHCR.

Inclut l'installation sur place, l'assistance sur place situations d'urgence, le rapatriement volontaire, l'assistance sous forme de soins et d'entretien aux réfugiés togolais, l'assistance à la réinstallation des réfugiés urbains, l'entreposage régional des articles non alimentaires, et les bourses pour les étudiants réfugiés.

Сс	ontributions volontaires affectées	(dollars EU.)	
Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
Afrique occidentale			
	Australie	57 520	0
	Afrique du Sud	54 913	0
	Canada	1 363 636	0
	Danemark	2 987 769	0
	États-Unis	150 000	0
	Finlande	1 913 265	0
	Grèce	64 103	0
	Irlande	592 417	0
	Japon	1 000 000	0
	Luxembourg	658 762	0
	Monaco	40 000	0
	Norvège	39 936	0
	Royaume-Uni	313 714	0
	Suède	7 537 688	0
	USA for UNHCR	2 080	0
Sous-total		16 775 804	0
Bénin			
	États-Unis	225 000	0
	Royaume-Uni	24 905	0
Sous-total		249 905	0
Cameroun			
	Norvège	19 968	0
	Royaume-Uni	166 327	0
Sous-total		186 295	0
Côte d'Ivoire			
	Allemagne	275 677	0
	CERF	1 000 000	745 100
	États-Unis	1 450 000	0
	Irlande	253 807	0
Sous-total		2 979 484	745 100
Gambie			
	Norvège	19 968	0
Sous-total		19 968	0
Ghana			
	États-Unis	1 634 342	0
	Norvège	19 968	0
	Royaume-Uni	664 872	0
Sous-total		2 319 182	0
Guinée			
	Allemagne	206 918	0
	CERF	263 220	0
	Commission européenne	685 917	0
	États-Unis	2 300 000	0
	France	241 838	0

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
	Luxembourg	241 838	0
	Royaume-Uni	380 952	0
Sous-total		4 320 684	0
Libéria			
	Allemagne	914 524	0
	Canada	0	446 429
	Comité olympique international	0	22 000
	Commission européenne	4 498 715	346 981
	Danemark	0	2 296 820
	Donateurs privés en Italie	683	0
	Espagne	937 893	0
	États-Unis	11 999 044	3 450 000
	France	386 941	0
	Irlande	0	350 665
	Japon	3 000 000	2 146 703
	Norvège	19 968	1 474 926
	Royaume-Uni	952 381	1 519 744
	Stichting Vluchteling (Pays-Bas)	315 581	0
	Suisse	1 200 625	842 358
	USA for UNHCR	7 608	0
Sous-total		24 233 962	12 896 626
Nigéria	États-Unis	165 473	0
	Institut Brookings (États-Unis)	28 580	0
	Norvège	19 968	0
Sous-total		214 021	0
Sénégal			
	États-Unis	34 543	0
Sous-total		34 543	0
Sierra Leone			
	Allemagne	184 960	0
	Commission européenne	245 969	0
	États-Unis	2 600 000	0
	Japan	2 500 000	0
	Norvège	19 968	0
Sous-total		5 550 897	0
Total		56 884 745	13 641 726